

PROJET D'APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL EN CENTRAFRIQUE (PAPEC)

TERMES DE REFERENCE

Appel à propositions à l'endroit des radios ou réseaux de radios pour la sensibilisation et l'éducation des électeurs dans le cadre de la campagne d'information, d'éducation civique et électorale

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République Centrafricaine organise des élections générales (présidentielle et législatives) ainsi que des élections locales entre la fin 2020 et la fin 2021. Pour ces échéances critiques, elle a sollicité et obtenu le soutien du système des Nations Unies pour appuyer l'Autorité Nationale des Élections (ANE), organe de gestion des élections. L'appui du système des Nations Unies est formulé dans le document stratégique intitulé **Projet d'Appui au Processus électoral en République Centrafricaine (PAPEC 2019-2022)**, qui a fait l'objet d'un accord entre le PNUD, le Gouvernement centrafricain et l'ANE. Cet appui a été ensuite endossé par les Nations Unies, à travers la Résolution 2499 du 15 novembre 2019 du Conseil de Sécurité, donnant ainsi un mandat renforcé à la MINUSCA en matière de support à l'organisation des élections, notamment en matière de bons offices mais aussi pour la logistique électorale qui constitue un important défi à relever.

Le PAPEC est organisé en quatre composantes dont l'appui à l'enrôlement des électeurs et à l'élaboration du fichier électoral (1) ; l'appui aux Opérations électorales (2) ; l'appui à l'éducation civique, la sensibilisation, la communication (3) et les acquisitions et la logistique (4). A cet effet, le PAPEC est financé par un système de Panier commun ou Basket Fund, auquel les bailleurs intéressés sont invités à contribuer, pour couvrir un budget global estimé à 41,8 millions de dollars. Le Panier commun est porté par le PNUD qui a mis en place une Unité de gestion du PAPEC constitué des Experts internationaux et nationaux. Dans l'exécution du

projet, l'Unité de gestion travaille en étroite collaboration avec l'ANE, principale bénéficiaire de l'assistance électorale internationale.

Pour la mise en œuvre de la composante 3, le PAPEC mettra un accent particulier sur l'utilisation des médias, notamment la radio, qui apparaît non seulement comme une source principale d'information des populations centrafricaines et un canal de communication accessible à toutes les couches et catégories sociales, mais qui est aussi singulièrement sollicitée par les partis politiques en période électorale.

Ainsi, le PAPEC, à travers le présent appel à propositions, envisage d'établir un contrat de prestation avec des radios ou réseaux de radios, basées ou non à Bangui, dans le cadre de la sensibilisation et l'éducation civique électorale, ainsi que la prévention des conflits liés aux élections.

II. PRESENTATION DE L'ACTION

L'information et l'éducation des citoyens est un élément fondamental au succès d'un processus électoral, dans le sens où cela contribue à rendre ledit processus inclusif. Or les médias en général et les radios en particulier, jouent de plus en plus un rôle essentiel dans la mobilisation des citoyens, ainsi que dans l'acceptation ou le rejet des résultats des élections par les électeurs. En effet, les médias, principalement les radios, ont un apport certain dans la participation citoyenne accrue dans l'apaisement des scrutins. En outre, les radios aident, de façon notable, à une meilleure compréhension des droits et devoirs civiques, ainsi qu'à l'appropriation du cadre légal et des procédures de vote.

Dans le rôle ainsi décrit, les radios se place dans la perspective des enjeux tels que voulus par le PAPEC, qui veut cibler particulièrement les femmes, les jeunes, les populations déplacées en Centrafrique et les personnes vivant avec handicap dont la participation aux processus politiques doit être soutenue.

III. OBJECTIFS

Le présent appel à propositions de projets lancé par le PNUD, a pour objectif d'établir des partenariats féconds avec cinq (5) radios ou réseaux de radios Centrafricaines, en vue de la mise en œuvre de la Composante 3 du plan d'actions du PAPEC intitulée "Appui à l'éducation civique, à la sensibilisation/communication pour une plus grande participation citoyenne".

IV. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Informer les populations centrafricaines et principalement les femmes, les jeunes, les populations déplacées et les personnes vivant avec handicap sur le cadre légal des élections ;
- Sensibiliser les électeurs pour leur participation massive aux différentes phases du processus électoral ;
- Promouvoir l'apaisement du processus électoral dans son ensemble.

V. RESULTATS ATTENDUS

- Les citoyens centrafricains en général, les femmes, les jeunes, les populations déplacées et les personnes vivant avec handicap en particulier, sont informés sur le cadre légal des élections ;
- Les électeurs sont largement sensibilisés pour leur participation massive aux différentes phases du processus électoral ;
- Les populations centrafricaines en général et les électeurs en particuliers sont sensibilisés sur la nécessité d'un processus électoral apaisé.

VI. POPULATION CIBLE

- Populations centrafricaines en général
- Femmes ;
- Jeunes ;
- Populations déplacées ;
- Personnes vivant avec handicap ;
- Autorités traditionnelles

VII. METHODOLOGIE

A. Thématiques souhaitées

Les radios ou réseaux de radios intéressées sont invitées à développer les thématiques suivantes :

- L'enregistrement des électeurs
 - Qui peut être enrôlé ?
 - Quels documents administratifs faut-il fournir pour se faire enrôler ?
 - Ou peut-on se faire enrôler ?
 - Combien de temps durent les opérations d'enrôlement ?
 - Comment les requérants à l'enrôlement pourront-ils être protégés contre l'expansion de la pandémie de la COVID-19 ?
 - Comment un requérant peut-il s'assurer que son enrôlement a été pris en compte ?
- La liste électorale
 - Quand la liste électorale sera-t-elle publiée ?
 - Que faut-il faire lorsqu'on ne retrouve pas son nom sur la liste quand bien même on s'est fait enrôler et qu'on dispose du récépissé d'enrôlement ?
 - Que faut-il faire s'il y a une erreur dans vos données (noms, prénoms, dates et lieux de naissance, etc.) ?
- Le retrait des cartes d'électeur
 - Quelle est l'importance de la carte d'électeur
 - Quand est ce que les cartes d'électeur seront-elles disponibles
 - Ou peut-on retirer sa carte d'électeur ? etc.
- La participation aux élections

- Pourquoi les citoyens devraient-ils s'intéresser aux questions politiques ?
- Pourquoi faut-il voter ?
- La participation des femmes aux élections
 - Pourquoi est-il important de voir les femmes de plus en plus impliquées dans les processus politiques ?
 - Les femmes devront-elles se porter candidates ?
 - Les femmes ont-elles besoin de la permission d'un homme pour participer aux élections ?
 - Quelle différence le vote des femmes pourra-t-il faire ?
 - Les femmes pourront-elles être des agents de bureau de vote ?
- La campagne électorale
 - Quelles sont les dates de début et de fin de la campagne électorale ?
 - Pourquoi est-il important de mener une campagne paisible ?
 - La tolérance dans la campagne, le discours de campagne.
- Le Vote
 - Quelle sont les dates des scrutins ?
 - Quelles sont les pièces que les électeurs devront présenter au bureau de vote ?
 - Quels sont les scrutins qui seront organisés le 27 décembre 2020 ?
 - Comment voter ?
 - Le vote paisible.
- Élections et violence
 - Pourquoi la République de Centrafrique a-t-elle besoin d'un processus électoral paisible ?
 - Comment prévenir la violence dans le processus électoral ?
- Le contentieux électoral
 - Comment fonctionne le contentieux des élections ?
 - Qui peut faire recours contre les résultats des élections ?
 - A quelles institutions s'adresser pour le contentieux et comment procéder ?
 - Quels sont les délais de recours ?
- L'acceptation des résultats des élections
 - Pourquoi faut-il accepter le résultat des urnes ?
- Les messages sur la prise en compte de la pandémie de COVID-19

Dans le cadre exceptionnel de la pandémie qui ravage la planète et affecte la Centrafrique en particulier (avec 118 cas au 8 mai 2020), toute production radiophonique devrait intégrer des messages sur les mesures sanitaires prises par les pouvoirs publics pour estomper la propagation du virus à COVID-19.

B. Productions possibles attendues des radios soumissionnaires

- Émission radiophonique régulière (Émission bihebdomadaire de 30 minutes)
Il s'agit d'une émission explicative. L'objectif de cette émission est de traiter d'une thématique précise en rapport avec la phase spécifique du processus en cours d'exécution.
- Émission publique
L'émission publique est un format de communication de masse, qui consiste à délocaliser un studio y compris des techniciens et des animateurs, avec des spécialistes qui devraient sur place répondre aux préoccupations des participants. C'est une émission qui se déroule en

plein air, devant un public important qui découvre et parle directement avec des experts sur une thématique donnée.

- Émission interactive

L'émission interactive est un genre qui crée la connexion entre le studio et les auditeurs. Ce format favorise la participation des auditeurs au débat organisé dans un studio radio. Dans le cadre de ce projet, les émissions interactives ont deux volets :

- Le premier volet consiste à mesurer le niveau de connaissance des auditeurs sur les élections, à travers des questions préparées et des réponses qui seront données après celles des auditeurs qui vont appeler au studio. Les auditeurs qui donnent les meilleures réponses seront récompensés par des gadgets du PAPEC (T-shirts, Casquettes, porte-clés, etc.) ou même des copies du Code électoral, etc.
- Les mauvaises réponses vont être utilisées pour concevoir des émissions pour donner des réponses à ces lacunes enregistrées lors de l'émission. Les mauvaises réponses pourront aussi être utilisées comme des sujets des émissions publiques, des chroniques et des tables rondes.

- Chronique quotidienne

L'un des objectifs recherchés par le PAPEC dans sa stratégie de communication est de faire des élections un *sujet vivant*, un facteur de stabilité en République Centrafricaine. Pour cela, le projet permettra de faire quotidiennement une chronique de 2 à 3 minutes sur des aspects techniques afin que ces aspects ne puissent pas échapper aux populations.

- Spots et sketches

Les spots et les sketches sont des mini-programmes accrocheurs, dont l'objectif est de passer un message. Aujourd'hui en Centrafrique et en radio, ces deux programmes sont d'une importance capitale ; car ils facilitent le message en le rendant accessible à tous.

Les contenus techniques des programmes proposés seront fournis par le PAPEC et l'Autorité Nationale des Élections, qui désigneront des Experts en leur sein, pour travailler avec les Radios sélectionnées. Les radios pourront également impliquer des Experts indépendants et associer les Partis politiques, l'Administration publique et la société civile aux différents programmes avec, en vue, l'observation d'une stricte neutralité dans le processus électoral.

VIII. CRITERES DE SELECTION

A. Dossier de soumission

Les radios ou réseaux de radios intéressés sont invités à soumettre leurs propositions de la façon suivante :

- Proposition technique (type de programmes) dans une enveloppe scellée ;
- Proposition financière dans une autre enveloppe scellée ;
- Les deux enveloppes devront être scellées dans une enveloppe extérieure mentionnant l'adresse de l'expéditeur et l'adresse du PNUD.
- Les propositions doivent être déposées ou envoyées à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Avenue de l'Indépendance
BP 870 BANGUI
ATT : Sidi Mohamed Diawara, CTP
Projet d'Appui au Processus Electoral de la République Centrafricaine

NB : La radio ou le réseau de radios soumissionnaire devra spécifier sa zone de couverture. Il peut s'agir de l'ensemble du pays, de quelques Préfectures, d'une Préfecture ou d'une ou plusieurs Sous-Préfectures.

Les radios qui sont situées à Bangui devraient couvrir l'ensemble des arrondissements de la Capitale et pouvoir atteindre le Point Kilométrique 22 aux périphéries de Bangui.

Les réseaux de radio intéressés devront couvrir au moins 3 Préfectures. **Les radios appartenant à des Partis politiques ou à des personnalités politiques ne seront pas considérées dans le cadre de cette sélection.**

B. Délai de soumission

Les offres devront être reçues au PNUD **au plus tard le 12 Juin à 14h, heure locale.**

C. Durée des Contrats/Prestations

Les prestations sollicitées des radios ou des réseaux de radios s'étaleront sur un (1) an.

IX. CRITERES D'EVALUATION

Les critères suivants seront mis en avant dans l'évaluation des offres :

- Les capacités techniques de la radio ou du réseau de radios ;
- La couverture géographique de la radio ou du réseau de radios ;
- L'expérience des animateurs/journalistes proposés pour animer les émissions ou pour conduire les programmes ;
- L'utilisation des langues nationales, notamment le Sango ;
- Les expériences antérieures de la radio ou du réseau de radios dans la couverture des activités liées aux processus électoraux.